

france.tv



Découvrez le reportage sur les modifications du CPF (Compte Personnel de Formation) diffusé dans le journal télévisé de 20h le 11 mars 2023 sur France 2. À compter du 1er mai, la formation d'anglais pourrait être sujette à des frais, avec un montant de 100 euros à charge pour chaque participant. Les demandeurs d'emploi seront exemptés de cette contribution additionnelle. En général, les formations financées par le CPF ont un coût moyen de 1 560 euros, bien que les cours de langues soient plus onéreux. Selon Nathanael Wright, Président Fondateur, Wall Street English France, cette nouvelle charge financière aura un impact sur l'activité.

Regardez le reportage complet ici :

[https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/formation/compte-personnel-de-formation-un-reste-a-charge-de-100-euros-des-le-mois-de-mai\\_6418309.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/formation/compte-personnel-de-formation-un-reste-a-charge-de-100-euros-des-le-mois-de-mai_6418309.html)